

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU MINISTRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS, MINISTRE
RESPONSABLE DE LA JEUNESSE ET MINISTRE
RESPONSABLE DE L'OUTAOUAIS

M. MATHIEU LACOMBE

À L'OCCASION DE L'ADOPTION
DU PROJET DE LOI 64, INSTITUANT LE MUSÉE
NATIONAL DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC (MNHQ)

ASSEMBLÉE NATIONALE
LE 10 OCTOBRE 2024

Le texte prononcé fait foi

- Monsieur le Président, les mots me manquent pour qualifier ce projet de loi qui institue le Musée national de l'histoire du Québec.
- « Historique » me vient tout naturellement en tête, mais dans le contexte, ça me semble un peu redondant! [Rire]
- Comme législateurs, on sait que toute nouvelle loi adoptée ici à l'Assemblée nationale a, par définition, quelque chose d'historique.
- Or, dans l'étude du projet de loi 64, de quoi avons-nous parlé?
- On a notamment parlé :
 - de la définition de ce qu'est une nation ;
 - de comment reconstituer le récit historique de la nation;
 - des différences entre mémoire, commémoration et histoire;
 - de l'importance du nécessaire récit national qui doit animer nos institutions;
 - des liens entre l'histoire de la nation québécoise, de la nation canadienne et des nations autochtones.
- En somme, pendant deux semaines on n'a eu à la bouche que le mot *histoire*.

○ Et savez-vous quoi, Monsieur le Président?
C'était formidable!

- Parce que ce n'est pas si souvent que l'on parle de ces questions à l'intérieur des murs de notre parlement.
- Puis plus largement, ce n'est pas si souvent que l'on parle d'histoire au Québec, non plus.
- Pourtant, moi, je suis de ceux qui voudraient que l'histoire du Québec soit plus présente dans le discours public.
- Je crois sincèrement que comme élus, nous avons le mandat d'élever le débat, de donner à la population de la perspective et une vision.
- C'est ce que nous permet *tout naturellement* le détour par l'histoire.
- Parce que d'aller volontairement à la rencontre des différences du passé, c'est aussi apprendre à interagir avec celles que nous rencontrons aujourd'hui.

- Pour toute collectivité, s'intéresser au passé, c'est s'exercer à vivre avec le changement.
 - Étudier l'histoire pour réaliser que notre présent, comme tous les autres présents qui l'ont précédé, est par définition lui aussi temporaire.
 - Réaliser que l'avenir ne prendra forme que par le changement.
- S'intéresser à l'histoire, Monsieur le président, pas pour s'y enfermer, mais au contraire, pour s'ouvrir sur le monde.
- On se dote aujourd'hui d'un nouveau musée sur l'histoire de la nation québécoise afin de se doter d'un référent commun à partir duquel plonger dans le monde.

+++

- Car rappelons les faits.
- Il existe une nation québécoise, quoi qu'en pensent encore certains :

- Le parlement canadien l'a reconnu, en 2006.
 - Grâce à la Loi 96, depuis 2022, on peut lire en toutes lettres dans la constitution du Canada que les Québécois et les Québécoises forment une nation, que le français est la seule langue officielle du Québec et qu'il est aussi la langue commune de la nation québécoise.
 - L'actuel premier ministre du Canada reconnaît que la nation québécoise existe, il y voit, pour reprendre ses mots, « un fait sociologique et un fait historique ».
- Donnons raison à Justin Trudeau.
- Donnons-lui raison, puisque ne serait-ce que sur le plan des institutions politiques, l'État québécois est près d'un siècle plus vieux que l'État fédéral!
 - La première constitution du Québec – imposée par Londres, mais quand même – date de l'Acte de Québec, en 1774.
 - Le Québec vit en régime parlementaire depuis 1792, ce qui fait de nous l'une des plus vieilles démocraties au monde.
- Quant au chef actuel du Parti conservateur du Canada, Pierre Poilievre, il affirme que l'une des raisons pour lesquelles il est fier d'avoir servi dans

le gouvernement de Stephen Harper, c'est qu'il est celui, à la Chambre des communes, qui a reconnu l'existence de la nation québécoise.

- Dans tous les cas, Monsieur le Président, le Québec existe depuis bien avant la Fédération canadienne de 1867.
- Pour citer Marcel Masse, un ancien ministre québécois qui a aussi servi en tant que ministre à Ottawa, sous Brian Mulroney :
 - « On était là avant que le Canada existe, on est là pendant que le Canada existe, peut-être qu'on sera là après que le Canada aura fini d'exister ».

+++

- Il y a donc un large consensus en faveur de l'existence de la nation québécoise. Et si elle existe, alors on doit pouvoir en faire l'histoire!
- Cette histoire, c'est bien plus que la somme des neufs millions de parcours de vie individuels des Québécois et des Québécoises, qu'ils soient de souche, ou de feuilles.

- L'histoire de la nation québécoise, c'est celle de la langue française dans les Amériques.
 - C'est l'histoire de valeurs, tantôt communes, tantôt contestées.
 - C'est l'histoire de ses institutions politiques et économiques, de son droit, de sa culture.
 - C'est l'histoire d'un groupe d'hommes et de femmes qui ont connu leurs succès et leurs revers, leurs doutes et leurs certitudes, qui ont connu la souffrance et l'injustice, mais aussi la joie et la prospérité.
 - C'est une histoire de luttes, qui font que nous sommes encore ici, aujourd'hui.
- Voilà tout ce que doit embrasser le Musée national de l'histoire du Québec.
 - Et il devra le faire en mettant en lumière le contexte de plusieurs événements. Les nuances qui animent parfois notre nation. Il devra le faire pour nous aider à mieux les comprendre.
 - Par exemple, comment comprendre ce qu'a été l'octroi du droit de vote aux femmes en 1940, si l'on ne sait pas que ce fut le fruit

d'un travail sur deux décennies par des femmes engagées, telles Thérèse Casgrain, au sein d'un Québec catholique où les évêques de l'Église s'opposaient à elles à toutes les occasions?

- Que comprend-on de la loi 101 de 1977, si l'on ne sait rien du *Bill* 63 et de la crise de Saint-Léonard des années 60, ou de la loi 22 de Robert Bourassa, en 1974, qui instaure le français comme seule langue officielle du Québec?
- Que comprenons-nous à notre relation avec les peuples autochtones, si l'on ne met pas en relief que même s'il y a eu la crise d'Oka, il y a aussi eu la paix des braves?
- Que pouvons-nous décoder de notre histoire politique, si l'on ne met pas en relief que si les Québécois ont deux fois refusé de se donner un pays, ils n'ont jamais pour autant accepté de signer la constitution canadienne de 1982?

Ces nuances, le contexte dans lequel se sont joués plusieurs événements historiques, ça participe à mieux

expliquer notre identité. À mieux expliquer qui l'on est, ce qui nous anime.

- Ce qui m'amène à vous parler de l'un des thèmes les plus universels qui soient : celui de l'altérité.
- Celui de la différence.
- Il faut reconnaître nos différences. Cette reconnaissance n'est pas *divisive*. Elle peut au contraire être le point de départ de rassembleuses amitiés.
 - Une nation particulière n'en est pas une autre, comme l'autre n'est pas soi.
 - Mais tout comme l'autre peut être un ami, une autre nation que la sienne peut être une alliée.
- À ce titre, impossible de faire l'histoire nationale du Québec sans parler de la relation avec les Premières Nations et les Inuit.
- Qui, en cette chambre, se souvient que l'aventure de la Nouvelle-France ne commence pas tant en 1608 – avec l'habitation de Québec – qu'en 1603 alors que le capitaine François Gravé Dupont et son cartographe Samuel de Champlain signent, à

Tadoussac, une alliance permettant aux Français de revenir cinq ans plus tard fonder ce qui sera la ville de Québec?

- Qui se souvient que l'histoire de la Nouvelle-France n'a été rendue possible que par une alliance avec les Innus?
- Qui, en cette chambre, se souvient que dès sa fondation au XVII^e siècle, Montréal était le théâtre de violents affrontements avec les Iroquois?
- Que bien avant les problèmes de circulation d'armes à feu, de gangs de rue et d'insécurité que nous rencontrons aujourd'hui, les Français et les 39 nations autochtones signataires avaient déjà convenu que la violence ne serait plus la façon de résoudre nos différends?

[*La Grande paix de Montréal* aura 325 ans, en 2026, et son message mérite d'être entendu à nouveau.]

- Plus près de nous dans le temps, rappelons-nous que le Québec a adopté la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975, il y a bientôt 50 ans.

- Que l'an prochain sera le 25^e anniversaire de la paix des braves.
- C'est entre autres ça, l'histoire des relations entre la nation québécoise, les Premières Nations et les Inuit.
- Des différences, mais aussi des alliances.
- En parler, c'est célébrer notre capacité de travailler ensemble, mais aussi se rappeler de tout ce qui reste à faire pour honorer nos nations alliées.
- En conclusion, je suis très fier que le Québec se dote de son musée national de l'histoire :
 - Tout comme l'on fait avant lui d'autres nations minoritaires, comme la Catalogne et l'Écosse.
 - Comme l'ont fait d'autres États fédérés, comme la Bavière, la Californie et le Massachusetts.
 - Comme l'a également fait le Nouveau-Brunswick, plus près de nous.
 - Ils disposent tous d'un musée *dédié* à leur histoire.
- Monsieur le président, je terminerai en disant ceci :

notre histoire fait de nous ce que nous sommes, aujourd'hui, mais elle ne change rien au fait que l'avenir reste à écrire.

Le destin d'une nation change rapidement; Ce qui était n'a pas nécessairement à perdurer et ce qui n'a jamais été peut naître.

La création du Musée national de l'histoire n'est donc pas la fin de la discussion collective sur l'histoire nationale du Québec, mais plutôt le début d'un nouveau chapitre que j'espère le plus riche possible.

Merci, Monsieur le président.